

HONORAIRES DE TRANSACTION 2018

PRIX DE VENTE

De 0 à 65 000 €

De 65 000 à 85 000 €

Au-delà de 85 000 €

HONORAIRES

10 % TTC sur prix de vente

10 % TTC sur 65 000 €

8,5 % TTC sur la différence

10 % TTC sur 65 000 €

8,5 % TTC sur 20 000 €

5 % TTC sur le surplus

Avec un minimum de facturation de 3 500 € TTC

TVA à 20 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf convention contraire à titre exceptionnel.

La remise d'une note est obligatoire.

Le 01/01/2018

EXEMPLE :	Sur un prix de vente à 150 000€
65 000€ x 10%	6 500€ De 0€ à 65 000€
+ 20 000€ x 8,5%	1 700€ De 65 000€ à 85 000€
+ 65 000€ x 5%	3 250€ De 85 000€ à 150 000€
150 000€ Honoraires : 11 450€ TTC	

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



TRANSACTION | GESTION | SYNDIC | ENTREPRISE | COMMERCE

Martinot Immobilier CHALONS EN CHAMPAGNE – 1 allée Alphonse Karr 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

SARL au capital de 8 000€ - Siret 524 506 037 000 18 - RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Carte Professionnelle : 5101 2016 000 009 205 - Caisse de Garantie : GALIAN, 89 rue de la Boétie, 75 008 PARIS